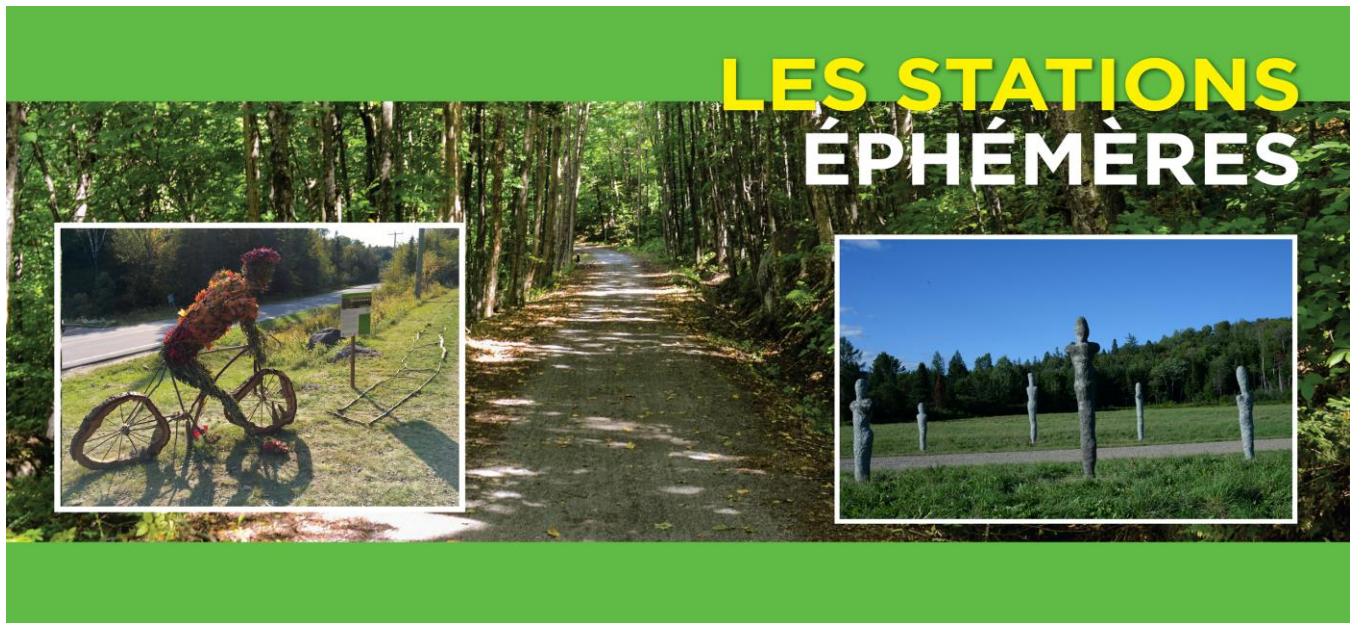


**Création d'œuvres éphémères
APPEL AUX ARTISTES
DATE LIMITE : 18 mai 2021**



Date limite : 18 mai 2021 – 16 h
Clientèle visée : Artistes et collectifs d'artistes
Objectif : Création d'œuvres éphémères sur le parc du Corridor aérobique à l'été 2021.
Budget de réalisation : 1250\$

Contexte

La MRC des Laurentides et la MRC des Pays-d'en-Haut, en concertation avec le milieu, souhaitent réaliser une nouvelle édition du projet des Stations éphémères, un projet culturel en plein air impliquant les arts visuels aux abords du [Corridor aérobique](#).

Dans cette optique, les deux MRC recherchent des artistes ou collectifs d'artistes désirant réaliser des œuvres éphémères pour contribuer à la vitalité culturelle des collectivités au sein des municipalités.

Description de projet

Le projet consiste à présenter dans six (6) lieux différents (stations) sur le Corridor aérobique, entre Morin-Heights et Amherst, des créations artistiques éphémères dans l'esprit du *land art* et de type immersif et ce, tout en intégrant plusieurs médiums (métiers d'art, sculpture, peinture, etc.). Les créations seront réalisées au cours du mois d'août 2021 et l'exposition sera présentée durant le mois de septembre 2021. Le public sera aussi invité à choisir son œuvre coup de cœur.

Objectifs

Contribuer à la vitalité culturelle des collectivités au sein des municipalités.
Mettre en valeur la richesse collective que sont le patrimoine et le paysage.

Engagement des artistes et des collectifs d'artistes :

- Être disponible pour une rencontre préparatoire au cours du mois juillet (visite des lieux);
- Utiliser le plus possible les matériaux qui se trouvent sur place avec possibilité d'utiliser des éléments qui viennent d'ailleurs pour la réalisation de l'œuvre;
- Accepter que l'œuvre soit en constante évolution en raison des contraintes liées aux forces de la nature et parfois même celle de l'espèce humaine;
- Effectuer le démontage de l'œuvre au début du mois d'octobre 2021.

Engagement de la MRC des Laurentides et de la MRC des Pays-d'en-Haut :

- Verser les budgets de création aux artistes ou aux collectifs d'artistes;
 - 1250\$ par station/création (1000\$ honoraires et 250\$ matériaux)
- Coordonner les grandes étapes du projet et en faire les suivis;
- Apporter le soutien logistique nécessaire lorsque demandé.

Le dossier doit inclure :

- Une lettre de présentation expliquant vos motivations à participer au projet ainsi qu'une proposition d'idée de création envisagée (maximum 2 pages);
- Un curriculum vitae comprenant une description de votre démarche artistique;
- Un portfolio de vos réalisations récentes (maximum 10 photos);
- Tous autres aspects que vous jugez pertinents et qui pourraient nous permettre d'évaluer le dossier selon les critères mentionnés.

Critères de sélection* :

- La qualité du dossier;
- Le professionnalisme des artistes ou des collectifs d'artistes;
- L'idée de création proposée.

* À qualité égale, le comité de sélection favorisera en priorité les artistes en provenance de la MRC des Laurentides et de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Processus de sélection :

- Les dossiers seront évalués par un comité de sélection composé de représentants de chacune des MRC.
- Le choix des artistes ou des collectifs d'artistes sélectionnés ou refusés sera communiqué au plus tard le 4 juin 2021.

Dépôt de candidature

Les dossiers complets doivent être envoyés, **au plus tard le 18 mai 2021 à 16 h**, à l'attention **du comité de sélection des Stations éphémères** à l'adresse courriel suivante : vpatry@mrclaurentides.qc.ca.

Pour plus d'information sur cet appel de dossiers :

Valérie Patry
Agente culturelle
MRC des Laurentides
vpatry@mrclaurentides.qc.ca
819 425-5555, poste 1027

Philippe Laplante
Agent de développement culturel et touristique
MRC des Pays-d'en-Haut
plaplante@mrcpdh.org
450 229-6637, poste 119